

Brevet de Technicien supérieur

Etudes et Economie de la

Brevet de Technicien supérieur

Etudes et Economie de la

Construction

Choix et Avantages du BTS EEC & Admission dans la section

Ce B.T.S. recrute essentiellement des titulaires des bacheliers STI2D (AC) Architectures et Construction des Bacs PRO (TB2E) Etudes et économie de la construction ainsi que quelques bacheliers d'autres disciplines peuvent être admis.

Toutes ces formations sont présentes dans notre établissement et l'expérience de tous les enseignements de génie civil, font une force vitale de cette section.

Cette formation est complémentaire aux structures existantes (BTS TP, BAT, FED, environs 180 étudiants) qui est basée sur la partie technique et qui deviendra un complément essentiel dans l'organisation de chantier et la maîtrise d'œuvre.

La situation géographique de notre établissement constitue un rôle important dans le bassin Rhône Alpes avec de nombreuses entreprises et bureaux d'études dans le domaine du bâtiment et du génie civil.

Objectifs - Débouchés

La diversité des missions pouvant être assurées par le titulaire du B.T.S. en Études et Économie de la Construction permet des débouchés professionnels très différents :

*entreprises ;
bureaux d'économistes de la construction ;
bureaux d'ingénierie ;
cabinets d'architectes ;
bureaux d'étude générale de construction, cabinets d'assurances ;
exercice libéral de la profession.*

Spécialiste de l'organisation et du suivi économique d'un chantier, "l'économiste" du bâtiment est en contact avec tous les participants d'une construction.

Il intervient à tous les stades du projet :

la conception : à partir du descriptif d'exigences fourni par l'architecte, il va faire des études avec les différents matériaux employables de façon à évaluer le coût du projet.

L'engagement du projet : c'est la base administrative qui suit le lancement du projet accepté. C'est à ce moment que sont établis les dossiers d'appel d'offres qui vont servir à recruter les entreprises réalisatrices.

la signature des engagements : c'est l'économiste avec les techniciens du maître d'ouvrage qui décident des entreprises qui "enlèveront" le marché. La préparation des tâches : c'est un moment très important de l'organisation du chantier. Il s'agit de planifier l'intervention de différents corps d'état. La coordination : c'est tout ce qui concerne le suivi d'un chantier. Il contrôle le suivi du planning, la qualité des travaux en cours... Il doit gérer les éventuels contretemps.

le bilan économique : dans le chantier, il assure la gestion financière, fait une facturation au fur et à mesure... Il est responsable du solde final (solde de tout compte) .

Il peut aussi être chargé d'études de rentabilité.

L'économiste du bâtiment peut travailler dans une entreprise ou en cabinet.

Dans ce cas, il travaille le plus souvent pour des entreprises de petite taille qui sous-traitent l'organisation et le suivi de leurs chantiers.

Ce travail en cabinet représente environ 20% des emplois.

On trouve aussi des économistes du bâtiment dans les cabinets d'assurance, dans les services techniques de villes.

Formation

Deux grands axes pour la formation professionnelle.

L'étude des constructions comporte deux grandes parties :

- **Technologie et mécanique des ouvrages**
- **Définition des ouvrages.**

Cet enseignement vise à donner des connaissances de base dans toutes les techniques des différents corps d'état intervenant dans une construction sont aussi traitées les propriétés physiques, mécaniques et chimiques des matériaux employés.

La définition des ouvrages englobe toutes les pièces à partir desquelles on discute un marché : plans d'avant-projet, devis descriptifs d'ouvrage, relevés de mesures sur place...

L'objectif principal de cet enseignement est de donner aux élèves des méthodes de travail, de recherche, d'analyse, d'adaptation aux évolutions techniques.

L'économie de la construction a pour but d'apprendre à déterminer la valeur des ouvrages à chaque stade de l'étude comme de la réalisation.

Les élèves effectuent 8 semaines de stage en fin de 1ère année.

L'examen du BTS se déroule sur 7 semaines en 2ème année.

Les élèves travaillent sur un projet personnel soumis à la profession. Ces projets sont pris en charge par des groupes d'élèves ; chacun en étudie un point bien précis.

Cette épreuve donne lieu à une soutenance orale à laquelle s'ajoutent des questions sur le stage de 1ère année.

APRÈS LE B.T.S.

Les étudiants qui poursuivent des études choisissent de se perfectionner dans un secteur bâtiment, génie civil, éclairage, acoustique, etc. à l'université, en école d'ingénieurs ou au C.N.A.M.

De nombreux étudiants poursuivent une formation en **Licence Professionnelle** avec des spécialisations divers :

- Conduite de chantier
- Assurances, expertises
- Technico-commercial
- ... etc ...

Les écoles d'Architecture peuvent leur donner l'équivalence de quelques unités de valeur.

Ceux qui choisissent de se spécialiser en technico-commercial suivent des formations commerce international, marketing.

A noter que les entreprises forment leurs commerciaux à la connaissance de leurs produits.